

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE193

présenté par

M. Marsac, M. Amirshahi, M. Assouly, M. Bacquet, M. Philippe Baumel, M. Bui, M. Destot,
Mme Guittet, Mme Imbert, M. Loncle, M. Said, M. Vauzelle, M. Rouquet et les membres du
groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 2

RAPPORT

RAPPORT

A la dernière phrase de l'alinéa 26, substituer :

« l'accumulation de capital humain »

Par les mots :

« l'éducation et la formation tout au long de la vie »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'éducation et la formation tout au long de la vie sont des leviers essentiels pour les pays en développement.

Accroître l'investissement dans le développement de la formation professionnelle doit devenir l'une des grandes finalités de la politique de développement et de solidarité nationale de la France.